






RÉGION ACADÉMIQUE

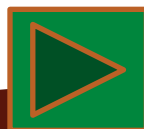
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



ORIENTATION DES LYCEENS

VERS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

- > **MIEUX ACCOMPAGNER L'ORIENTATION AU LYCEE** 
- > **UN ACCES PLUS JUSTE ET PLUS TRANSPARENT DANS LE SUPERIEUR** 
- > **UNE OFFRE DE FORMATION POST-BAC SUR MESURE ET RENOVEE ...** 
- > **DES CONDITIONS DE VIE ETUDIANTE AU SERVICE DE LA REUSSITE**
- > **UN ENGAGEMENT FINANCIER DE L'ETAT POUR ACCOMPAGNER LA REFORME**



- 1 – DEUX PROFESSEURS PRINCIPAUX EN CLASSE DE TERMINALE POUR ACCOMPAGNER CHAQUE ELEVE DANS L'ELABORATION DE SON PROJET D'ETUDES.
- 2 – DURANT L'ANNEE DE TERMINALE, DEUX SEMAINES DEDIEES A L'ORIENTATION.
- 3 – EXAMEN APPROFONDI PAR LE CONSEIL DE CLASSE DU PROJET D'ORIENTATION DE CHAQUE ELEVE.
- 4 – DIALOGUE RENFORCE ENTRE SECONDAIRE ET SUPERIEUR.



- 1 – **SUPPRESSION DE LA SELECTION PAR LE TIRAGE AU SORT.**
- 2 – **UNE NOUVELLE PLATEFORME PLUS SIMPLE ET PLUS TRANSPARENTE.**
- 3 – **10 VŒUX MAXIMUM ET NON HIERARCHISES.**
- 4 – **MEILLEURE CONNAISSANCE DES ATTENDUS POUR REUSSIR DANS LA FILIERE SOUHAITEE.**
- 5 – **PRISE EN COMPTE DU PROFIL DE CHAQUE ELEVE ET DE SES CHOIX.**



1 – UN « CONTRAT DE REUSSITE PEDAGOGIQUE » POUR MIEUX SUIVRE LE PARCOURS DE L'ETUDIANT

2 – UN PREMIER CYCLE SUR MESURE, PERSONNALISE ET MODULABLE (+ OU – DE 3 ANS)

3 – RENFORCEMENT DU TUTORAT ET DE L'ACCOMPAGNEMENT (NOMINATION D'UN DIRECTEUR DES ETUDES PAR CHAMP DISCIPLINAIRE)



ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Plateforme : « *PARCOURSUP* »

NOUVELLE PLATEFORME « Parcoursup »,

avec un

***NOUVEAU CALENDRIER,
pour la mise en œuvre d'une***

NOUVELLE PROCEDURE D'ADMISSION

NOUVEAU CALENDRIER 2017-2018

QUATRE PHASES

- 1- Phase d'information, fin novembre 2017 - janvier 2018**
- 2 - Phase des vœux, janvier - mars 2018**
- 3 - Réception et acceptation des propositions,
de mai à septembre 2018**
- 4 - Procédure complémentaire, juin - septembre 2018**

PHASE D'INFORMATION

Durant cette phase, les lycéens continuent donc à s'informer, notamment en ligne sur les sites de l'Onisep, et, sur la plateforme, dès son ouverture, le

15 janvier 2018.

Celle-ci leur proposera des informations précises et actualisées sur

- ◆ Les contenus des formations
- ◆ Les attendus
- ◆ le nombre de places
- ◆ les taux de réussite et d'insertion des étudiants
- ◆ les dates des journées portes ouvertes ou des périodes d'immersion

PHASE DES VŒUX

Du 22 janvier au 13 mars :

- ♦ Les lycéens saisissent leurs vœux, jusqu'à dix selon leur projet sans avoir besoin de les classer.
- ♦ Chaque vœu fait l'objet d'une fiche Avenir.

Du 14 mars au 31 mars :

- ♦ Les professeurs renseignent les fiches Avenir avec leurs appréciations.
- ♦ Lors des conseils de classe, examen des vœux à partir d'une synthèse établie par les professeurs principaux.
- ♦ Le chef d'établissement émet un avis sur chaque fiche Avenir et les transmet aux établissements concernés.

n.b. : on distingue deux types de formation, les formations sélectives (CPGE, BTS, ...) et les formations non sélectives.

PHASE DE RECEPTION ET D'ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir de la fin mai,

- ◆ Publication des propositions sur la plateforme, au fur et à mesure de l'analyse des dossiers par les organismes de formation.
- ◆ Les lycéens prennent donc connaissance des réponses les unes après les autres.
- ◆ Dès qu'il reçoit deux réponses positives, **le futur étudiant doit choisir entre les deux**. En conséquence, s'il obtient plusieurs réponses positives, il ne gardera au final que la proposition qu'il préfère.
- ◆ La procédure s'interrompt pendant les épreuves du baccalauréat pour éviter de perturber les candidats. Elle reprend à l'issue de l'examen.

PHASE DE RECEPTION ET D'ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

Quelles sont les réponses possibles ?

Deux cas de figure :

↳ Formations sélectives :

Elles conservent leur capacité à refuser un candidat.

Le lycéen peut recevoir trois types de réponse :

« OUI »

« En attente » d'un désistement

« NON »

↳ Formations non sélectives :

Elles n'ont pas la possibilité de refuser un bachelier mais l'inscription pourra être conditionnée à l'acceptation d'un **parcours pédagogique adapté**.

Le lycéen peut, en conséquence, recevoir deux types de réponse :

« OUI »

« OUI, SI... »

Comment Répondre aux propositions reçues?

➔ Quelles règles pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?

> Le délai pour accepter une proposition d'admission (ou y renoncer) est de :

- 7 jours jusqu'au 25 juin
- 3 jours du 26 juin au 20 août
- 1 jour à partir du 21 août
- Au-delà : la place est libérée pour un autre candidat

➔ Selon le cas de figure :

> Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) :

- il **accepte** la proposition (ou y renonce)
- s'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

Comment Répondre aux propositions reçues?

> Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si):

- il doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et renoncer **aux autres propositions d'admission** qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- S'il le souhaite, ses **autres vœux en attente sont maintenus**
- il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée

> Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente » :

- **des places vont se libérer** au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs vœux

> Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)

- **nouveau** : dès le 22 mai, la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui **faire des propositions de formation**

L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

Charlotte a fait 8 vœux, tous confirmés. Le 22 mai, elle prend connaissance des décisions des établissements

Vœux de Charlotte	22 mai : réponses des établissements	22 mai : réponses de Charlotte	La procédure continue
CPGE « A »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	Renonce	<p>Elle accepte la proposition d'admission en DUT « F »</p> <p>Elle maintient deux vœux en attente : BTS « B » et DUT « G »</p> <p>Elle choisit donc de renoncer aux trois autres propositions d'admission : CPGE « A », Licence « C » et licence « E »</p> <p>Elle choisit de renoncer à un vœu en attente : CPGE « H »</p>
BTS « B »	En attente d'une place	Maintient	
Licence « C »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	Renonce	
CPGE « D »	NON		
Licence « E »	OUI – SI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	Renonce	
DUT « F »	OUI (proposition d'admission) Réponse avant le 29 mai	Accepte	
DUT « G »	En attente d'une place	Maintient	
CPGE « H »	En attente d'une place	Renonce	

L'EXEMPLE DE CHARLOTTE ÉLÈVE DE TERMINALE

- Le 28 mai, Charlotte reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le DUT « G », vœu maintenu en attente :



- Charlotte accepte la proposition d'admission au DUT « G ».
- Elle renonce donc au DUT « F » qu'elle avait précédemment accepté et renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car il l'intéresse moins que le DUT « G » qu'elle vient d'accepter.
- Il ne lui reste plus qu'à s'inscrire administrativement au DUT « G » une fois les résultats du bac connus.



PLAN ÉTUDIANTS
ACCOMPAGNER CHACUN VERS LA RÉUSSITE

PROCEDURE COMPLEMENTAIRE

Juin - septembre 2018

- ◆ Dès la fin des épreuves écrites du bac, ouverture d'une procédure complémentaire pour permettre aux élèves sans solution d'effectuer de nouveaux vœux sur des formations qui ont encore des places vacantes.
- ◆ Et, dès la parution des résultats du bac, une commission pilotée par le recteur se réunit pour entamer avec les lycéens sans proposition une réflexion devant amener une proposition d'affectation la plus proche possible des vœux d'origine.
- ◆ Le **21 septembre 2018**, fin de l'affectation, inscription administrative et pédagogique.

DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES LYCÉENS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

www.terminales2017-2018.fr

un nouvel espace Onisep dédié aux lycéens de Terminale pour :

- ↪ comprendre les filières de formation et les compétences attendues
- ↪ découvrir des métiers et des parcours d'insertion professionnelle
- ↪ prendre en compte les contraintes des filières en tension et les opportunités des filières d'avenir

DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES LYCÉENS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

<http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/La-Reunion/La-Reunion/Actualites/DATES-CLEFS-TERMINALES-2017-2018>

un site qui présente 5 étapes pour accompagner la démarche vers l'enseignement supérieur :

- J'explore les possibles (Quelles formations possibles selon l'origine du bac?)
- Je découvre les formations de l'enseignement supérieur (Essentiellement des témoignages d'étudiants qui expliquent leur choix post-bac).
- J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix (Cette rubrique fait un zoom sur certaines filières: écoles d'art, études médicales, domaine des sciences, de la technologie et de la santé... dont certaines sont en tension.)
- Je souhaite en parler (Cette rubrique identifie tous les interlocuteurs susceptibles de vous aider dans la démarche d'orientation).
- Je précise ce que je vais demander (Présentation de la réforme Plan étudiants et 10 conseils pour bien préparer ses choix d'orientation).

DES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES LYCÉENS VERS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

www.monorientationenligne.fr

un service de conseil personnalisé renforcé pour :

↳ échanger par tchat, mail ou téléphone avec des conseillers
et des étudiants ambassadeurs